

Procédure de vote en ligne

via le site www.afe2009.fr

1. Créer votre compte GAEL (Guichet d'Administration Électronique)

J'ai déjà un
compte GAEL

Je veux créer un
compte GAEL

Où ? Sur le [Guichet d'Administration Electronique](#)



Quand ? Dès maintenant.

Comment ? Pour créer votre compte, vous aurez besoin :

- De votre numéro d'identification consulaire (NUMIC) que vous trouverez sur le courrier de convocation aux élections ou que vous pouvez demander au consulat.
- De vos nom (de naissance), prénom et date de naissance.
- De votre numéro de passeport ou de carte d'identité.
- Pour créer votre mot de passe pour votre compte GAEL, suivez les instructions à l'écran.

2. Créez votre code de vote

Où ? Sur le [Guichet d'Administration Electronique](#)



Quand ? Du 23 avril au 2 juin 2009, 12h00, heure de Paris.

Comment ? Suivez les instructions à l'écran pour créer en ligne votre code de vote, composé de 8 à 12 lettres et chiffres. Retenez bien votre code de vote, il est personnel et confidentiel. Il sera actif 24 heures après sa création.



3. Voter

Où ? Sur le site de vote en ligne accessible sur cette page à partir du 20 mai 2009.

Quand ? Du 20 mai au 4 juin 2009 à 12h00, heure de Paris.

Comment ? Connectez-vous avec votre NUMIC et le code de vote que vous avez créé, et laissez-vous guider.

Et si j'ai perdu / oublié...

Mon NUMIC : [je contacte mon consulat.](#)

Mon mot de passe GAEL : je me connecte à GAEL et clique sur le menu "Recréer mon mot de passe" ou [je contacte mon consulat.](#)

Mon code de vote : je le crée à nouveau sur GAEL.

©2009 Ministère des affaires étrangères et européennes

